



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2008**

L'an deux mille huit, le 2 octobre, à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 septembre, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel ABRAHAM, maire.

Sont présents :

Messieurs Denis SARGERET, Eric DYCHUS, Richard JOUANNEAU, adjoints,

Mesdames Annie BENINCA, Martine BOUYSSOUNOUSE, Bernadette HELLEQUIN, Myriam LINSTER-MALAVAL et de Messieurs Alix DUCHESNE, Jacques PELTZER et Stéphane PETITHOMME, conseillers, formant la majorité des membres.

Monsieur Richard JOUANNEAU est nommé secrétaire de séance.

### **1 /Lecture du procès-verbal de la séance du 11 avril 2008**

### **2/ Remboursement du Foyer Rural**

Après délibération, il est décidé à l'unanimité d'effectuer le remboursement au Foyer Rural de l'avance faite pour l'achat de denrées alimentaires lors des jeux inter villages.

A savoir :

Une facture METRO pour un montant de 642,63 euros et une facture BOUCHERIE CARON pour un montant de 304,98 euros.

### **3/Modification de la régie.**

Après délibération il est décidé à l'unanimité de modifier la régie afin de disposer d'un chéquier pour les petites dépenses, ce qui simplifiera le fonctionnement et évitera un dépôt important d'espèces.

### **4/Election du représentant de la commune auprès du syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale du val d'oise.**



Après délibération, il est décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Stéphane PETITHOMME représentant de la commune auprès du Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale du val d'oise.

### **5/Médecine du travail.**

Après délibération il est décidé à l'unanimité d'adhérer à un centre de médecine du travail pour les employés communaux.

### **6/Signalétique.**

Il est décidé à l'unanimité de mettre en place une signalétique dans le cadre d'une collaboration avec le Parc Naturel du Vexin et donner mandat au maire d'adresser au PNR la demande d'une subvention indispensable pour mener à bien ce projet.

### **7/Syndicat intercommunal de regroupement scolaire**

Le maire fait part de la demande de retrait du syndicat de la commune de Longuesse DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE. Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

### **8/Travaux**

- Route de Vigny : les travaux sont à réceptionner, une réflexion est engagée sur la finition du trottoir (sol), le modèle des rambardes a été présenté.
- Mairie : les travaux sont programmés pour cet automne (peinture et huisseries)
- Local technique : la commission des travaux finalise les devis des entreprises
- Toit de l'église : il a été constaté un trou dans la partie du toit qui n'a pas été rénovée, monsieur Eric Dychus se charge de contacter un couvreur.



- Réverbère ruelle Barat : le réverbère situé devant la maison de monsieur et madame MARTIN est à cheval sur leur clôture, monsieur le maire fait le nécessaire pour que ce poteau soit déplacé en concertation avec Monsieur MARTIN au printemps.

### 9/Employé communal

Le conseil à l'unanimité décide de verser à monsieur Vincent BESSOT une prime de naissance et lui adresse ses sincères félicitations ;

### 10/Divers

- La participation de la commune aux frais de scolarité de l'école de Vigny est fixée à 380 euros par enfant, 19 enfants de THEMERICOURT sont scolarisés à Vigny.
- Il a été décidé d'adresser un courrier aux services du cadastre pour que la Mairie soit informée de leurs contrôles.
- Le conseil remercie l'équipe du foyer rural et tout ceux qui par leur participation ont concouru à la réussite de la brocante et à la sympathique ambiance de cette journée.
- Le TELETHON aura lieu le 6 décembre, un tournoi de baby foot sera organisé à 14 heures dans la salle de classe.
- Le spectacle de Noël est prévu le dimanche 14 décembre,
- la soirée huîtres le vendredi 19 décembre.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.**

La parole est donnée aux personnes présentes.